

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1224 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 1224

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 novembre 1960

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro
30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité forfaitaire mensuelle pour travaux supplémentaires de mille cinq cents francs Djibouti (1.500 F.D.) est allouée pour compter du 1er décembre 1960 à M. Hassan Mousse Badar, observateur météorologiste auxiliaire, échelle V-1 (indice 390).